

DELIBERATION N° 037

PROJET DE BUDGET EXECUTE 2022

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 2023

Les membres de la Commission des Finances se sont réunis le 2 mai dernier sous la présidence de Christophe RONDEAU afin d'émettre un avis sur le Budget Exécuté 2022 de la CCI Vendée et qui a ensuite été étudié par le Bureau de la CCI le 2 même jour.

Franck CHADEAU, Trésorier, passe la parole à Christophe RONDEAU pour présentation du Budget Exécuté 2022.

PATRIMOINE PROPRE**I. Le compte de résultat du service général**

Le service général a constaté par rapport à son BE 2021 :

Une hausse de ses produits de 415 K€ :

- -29K€ de TFC, soit -1% avec une clé de répartition à 17,39%
- +118K€ de Chiffre d'Affaires, avec +98ke pour la mise à disposition de locaux à nos partenaires de formation
- +147K€ de subventions, dont +13ke de subvention ma saison en Vendée, +45ke ADEME 2022/2024, +37ke numérisation tourisme, +19ke France relance écologie, +18ke entreprendre en territoire
- +179K€ d'autres produits, lié principalement à la hausse de la prestation gestion portuaire (+188ke)

Une hausse des charges de 411 K€ :

- +45K€ d'achats et charges externes, dont +40ke en coût de l'énergie, +50ke d'honoraire la Cabine 3, +20ke d'entretien, +23ke du petit matériel informatique, +25ke en sous-traitance (externalisation nettoyage locaux année pleine 2022), et -80ke pour l'organisation élections consulaires en 2021, -48ke soirée des collaborateurs/élus en 2021
- +436K€ de masse salariale, s'expliquant principalement par 3 augmentations du SMIC en 2022, l'augmentation collective +3,5%, coût de départ du DG en 09/2023, le doublon 2 DG sur 2022, Indemnité Télétravail à p. 04/2022
- -107K€ d'autres charges, liés aux :
 - -34K€ provisions sociales
 - +15K€ provisions élections consulaires
 - -88K€ subvention d'équilibre EGC

II. Le compte de résultat du service formation

Le service formation a constaté par rapport à son BE 2021 :

Une baisse de ses produits de -235 K€ :

- - 165K€ de Chiffre d'Affaires, principalement lié à :
 - +47 K€ de C.A. Formation continue et CEL
 - Pas de C.A. pour la Formation qualifiante, aucune formation dispensée en 2021 et 2022,
 - -214 K€ de C.A. EGC (arrêt EGC en 06/2022)
- -21K€ de T.A
- -47K€ d'autres produits, en raison de la baisse subvention d'équilibre EGC de -88K€ et hausse des reprises provisions sociales

Une baisse des charges de -178 K€ :

- - 144K€ d'achats et charges externes
 - -36 K€ d'honoraires formation
 - -94 K€ de charges EGC hors honoraires formation
- - 46K€ de frais de personnel, dont -29ke vacataires
- + 9K€ d'autres charges

III. Le compte de résultat du service aérodrome

Le service aérodrome a constaté **par rapport à son BE 2021** :

Une hausse des produits de +813 K€ :

- +511K€ de Chiffre d'Affaires, principalement lié à :
 - +496K€ vente de carburant
 - +15K€ de C.A. avec +4% de mouvements aériens à l'aéro la Roche et -12% Yeu
- +301K€ de subventions :
 - +308K€ subv. FIATA, dont subvention DGAC (prise en charge du camion pompier, hangar SSLIA, équipement et matériel de pompiers)
 - -6K€ de participation de l'agglomération de la Roche s/Yon et la mairie l'île d'Yeu pour leurs aérodromes

Les subventions d'équilibre pour l'aérodrome de la Roche s/Yon et l'île d'Yeu sont respectivement estimées à hauteur de 170K€ et -126K€ pour 2022.

Une augmentation des charges de +813 K€ :

- +584K€ d'achats et charges externes, dont +487K€ d'achat de carburant, +62ke location camion pompier (depuis 12/2021), +21ke frais d'entretien, +12ke d'électricité
- + 44K€ de frais de personnel (+1 agent AFIS à la Roche arrivé fin 2021)
- +187ke d'autres charges, dont +162ke pour la subvention versée à l'agglomération de la Roche pour les travaux Hangar SSLIA, +28ke clients douteux

IV. Le R.N.C.

Le Budget Exécuté 2022 du patrimoine propre affiche par conséquent un R.N.C. de -339K€, soit -54K€ /BE2021 et +464K€ /BR2022.

V. Les investissements

Les investissements réalisés en 2022 restent très légèrement en deçà des prévisions du BR22.

Les principaux investissements réalisés en 2022 sont :

- 92 K€ renouvellement parc informatique par tranche et des équipements réseaux
- 41K€ de réparation toiture
- 13K€ d'installation d'une pergola à l'espace détente
- 272K€ extension bâtiment Vendée Campus.

VI. C.A.F., Résultat Budgétaire, Fonds de Roulement et Endettement

Au BE22, la CAF est négative à hauteur de -288K€, et le Résultat Budgétaire est négatif avec -214K€. Le Fonds de Roulement demeure positif avec 2153K€, soit 2,7 mois de charges.

Un emprunt a été réalisé pour 536k€ pour le Vendée Campus, ce qui amène un niveau d'endettement de 605k€, et que le ratio endettement/FdR est de 28,1%.

PATRIMOINE PROPRE

I. Statistiques

Au BR 2022, la valeur débarquée était prévue en baisse de -1% par rapport à 2021. Finalement, la baisse est de -3%. On assiste pour le tonnage également à une baisse (-9% par rapport au BE21).

La valeur débarquée est importante pour ce qui est relatif aux taxes et chiffre d'affaires, et que le tonnage est nécessaire pour évaluer l'activité.

II. Le compte de résultat du service portuaire

Le service portuaire a constaté **par rapport à son BE 2021** :

Une diminution de ses produits de -34 K€ :

- -270K€ de C.A., en raison d'une valeur débarquée de poissons en baisse de -3% (-340ke C.A. pêche soit -248ke taxes ad valorem, +72ke location cases, refacturation mareyeurs VendéePêche -156ke), +91K€ de C.A. plaisance (dont +65ke vente carburant) et -49K€ de C.A. commerce/élevateur, +26ke trafic passagers
- +118K€ de réintégration de subventions, principalement en raison du bâtiment VendéePêche sur une année pleine
- +118K€ d'autres produits, principalement lié à une hausse rep. provisions sociales.

Une hausse des charges de 866 K€ :

- +755K€ d'achats et charges externes, dont +535ke d'énergies, +109ke en achat carburant plaisance, +51K€ d'études/diagnostic avant travaux, +39ke en assurance, +188ke de prestation gestion, et -156ke dû à l'aménagement des cases mareyeurs refacturés en 2021
- +304K€ d'amortissements, liés au VendéePêche sur année pleine
- -201K€ d'autres charges, lié à -177ke RODP, -111ke d'impôt société, +83ke de provisions clients douteux

III. Le R.N.C.

Le Budget Exécuté 2022 du patrimoine concédé a par conséquent un R.N.C. de -204K€, soit -900K€ /BE2021.

IV. Les investissements

Le taux de subvention moyen de 36% au BE22.

1 379K€ de travaux prévus au BR22 sont reportés pour être ainsi réalisés sur 2023. Ce décalage est normal puisqu'il répond à une logique de demande de subvention auprès du Conseil Départemental notamment.

V. C.A.F., Résultat Budgétaire, Fonds de Roulement et Endettement

La CAF, à hauteur de 1 216K€ au BE22, permet de couvrir le remboursement des emprunts de 531K€.

Le Résultat Budgétaire est de -442K€ et le Fonds de Roulement de 10 990K€.

Deux emprunts ont été réalisés en 2021 (125 ke pour la passerelle Herbaudière et 2,3M€ pour le Vendée Pêche).

Approbation de la Commission des finances et du Bureau le 2 mai.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le budget exécuté 2022.

Quorum	: 19
Votants	: 19
Votes "pour"	: 19
Votes "contre"	: 0
Abstentions	: 0

Arnaud RINGEARD
Président de la CCI Vendée

